

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A LUXEMBOURG

3 OCTOBRE 1957

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

6^e ANNÉE N° 31

SOMMAIRE

HAUTE AUTORITÉ

Décisions

- Décision N° 21-57 du 25 septembre 1957 établissant la nomenclature des genres d'appareils et procédés de fabrication pour l'application de la décision N° 2-57 du 26 janvier 1957* 503/57

Informations

- Liste des avis formulés sur les programmes d'investissement (Article 54 du Traité)* 505/57

Programmes prévisionnels

- Programmes prévisionnels relatifs au quatrième trimestre 1957* 506/57
- I. Introduction 506/57
- II. Programme prévisionnel «charbon» 515/57
- III. Programme prévisionnel «sidérurgie» 518/57

ASSEMBLÉE COMMUNE

Informations

- Première session extraordinaire constitutive — Exercice 1957/1958 — Ordre du jour de la séance publique du mardi 5 novembre 1957 à Rome* 522/57

PUBLICATIONS
de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ

EDITIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ		Prix	
Périodiques		F. B.	F. F.
Bulletin Statistique — Publication bimestrielle —		90,—	750
Abonnement pour 1956 (6 numéros)		450,—	3.750
Nos de référence	Brochures		
10	Exposé sur la situation de la Communauté, du 10 janvier 1953 (*)	20,—	170
1008	Rapport général sur l'Activité de la Communauté (10 août 1952—12 avril 1953) (*)	20,—	170
1069	Rapport spécial sur l'établissement du marché commun de l'acier; supplément au Rapport général sur l'Activité de la Communauté, mai 1953 (*)	15,—	125
1056	Rapport sur les problèmes posés par les taxes sur le chiffre d'affaires dans le marché commun (*)	43,—	360
1233	Exposé sur la situation de la Communauté au début de 1954 (*)	18,—	150
1322	Deuxième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (13 avril 1953—11 avril 1954) (*)	40,—	340
1576	Troisième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (12 avril 1954—10 avril 1955) (*)	40,—	340
1487	La Formation professionnelle dans l'Industrie sidérurgique des pays de la Communauté	90,—	760
1577	Répertoire des produits sidérurgiques et des entreprises du marché commun de l'acier	60,—	500
1669	La Formation professionnelle dans les houillères des pays de la Communauté	180,—	1500
1724	Réadaptation et Réemploi de la main-d'œuvre (*)	50,—	420
1743	Quatrième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (11 avril 1955—8 avril 1956) (*)	50,—	420
1785	Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté	45,—	380
1809	Obstacles à la mobilité des travailleurs et problèmes sociaux de réadaptation	50,—	420
1812	Comparaison des revenus réels des travailleurs des industries de la Communauté	50,—	420
1856	Les régimes de sécurité sociale applicables aux travailleurs du Charbon et de l'Acier dans la Communauté et en Grande-Bretagne (2 volumes)	2000,—	16800
1895	Cinquième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (9 avril 1956—13 avril 1957) (*)	60,—	500
1932	Mémento de statistiques 1957	30,—	250

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les publications marquées d'un astérisque (*) existent également en langue anglaise.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.

HAUTE AUTORITÉ

DÉCISIONS

DÉCISION N° 21-57

du 25 septembre 1957

établissant la nomenclature des genres d'appareils et procédés de fabrication pour l'application de la décision N° 2-57 du 26 janvier 1957

LA HAUTE AUTORITÉ,

Vu la décision N° 2-57 du 26 janvier 1957 instituant un mécanisme financier permettant d'assurer l'approvisionnement régulier en ferraille du marché commun (*Journal Officiel de la Communauté* du 28 janvier 1957, p. 61/57) et notamment son article 11, § 1 f);

Vu la lettre en date du 19 juillet 1957 par laquelle l'Office Commun des Consommateurs de Ferraille a communiqué à la Haute Autorité qu'il n'a pas pu se mettre d'accord à l'unanimité sur l'établissement de la nomenclature des genres d'appareils et procédés de fabrication visée à l'article 11, § 1 f), de la décision susmentionnée;

Considérant qu'à défaut d'une délibération unanime du Conseil de l'OCCF la décision est prise par la Haute Autorité;

Considérant que le but essentiel de l'établissement de la nomenclature prévue par la décision N° 2-57 est celui de grouper les genres

d'appareils et procédés de fabrication sidérurgiques fonctionnant dans des conditions analogues et ayant par conséquent une mise au millé de ferraille comparable,

DÉCIDE:

Article premier

Pour l'application de la décision N° 2-57 du 26 janvier 1957, la nomenclature des genres d'appareils et procédés de fabrication visée à l'article 11, § 1 f), de cette décision est la suivante:

A. PRODUCTION DE FONTE

1. Hauts fourneaux électriques
2. Autres hauts fourneaux

B. PRODUCTION D'ACIER

Article 3

1. Convertisseurs soufflés exclusivement à l'air atmosphérique
2. Convertisseurs soufflés par tout autre moyen
3. Fours Martin à charge solide
4. Fours Martin à charge liquide
5. Fours électriques à charge solide
6. Fours électriques à charge liquide

Est considérée comme charge liquide toute charge qui comporte au moins 30 % de métal liquide.

Dans tous les cas où dans un même appareil plusieurs procédés de fabrication sont utilisés les décomptes sont basés sur les tonnages effectivement produits par procédé de fabrication.

Article 4

Les entreprises dont les notifications au titre de l'article 16 de la décision N° 2-57 ne sont pas conformes à la nomenclature établie ci-dessus devront les rectifier au plus tard pour le 30 novembre 1957.

La présente décision a été délibérée et adoptée par la Haute Autorité au cours de sa séance du 25 septembre 1957.

Article 2

Les décomptes sont faits séparément pour chaque genre d'appareils ou procédés de fabrication non visés à l'article 1 ci-dessus.

Par la Haute Autorité

le président

René MAYER

INFORMATIONS

Liste des avis formulés sur les programmes d'investissements*(Article 54 du Traité)**(Voir Journal Officiel de la Communauté N° 24 du 10 août 1957, page 366/57)***33/57** *Altenessener Bergwerks AG., Essen-Altenessen*

— Tour à charbon pour la cokerie Emil

Avis formulé par la Haute Autorité le 18 septembre 1957

34/57 *Charbonnage du Petit-Try S.A., Lambusart*

— Fonçage d'un nouveau puits d'extraction

— travaux divers

Avis formulé par la Haute Autorité le 18 septembre 1957

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS RELATIFS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1957

I - Introduction

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier établis conformément à l'article 46 du Traité, pour le quatrième trimestre 1957, se fondent sur les considérations suivantes touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté.

A - SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

1) La situation économique dans le monde occidental

Les avis concernant la situation économique du monde occidental ainsi que son évolution future sont actuellement nettement plus divergents que ce n'est le cas d'ordinaire. Si d'aucuns attendent un revirement de la conjoncture dans les derniers mois de l'année en cours et dans les premiers mois de l'année prochaine, d'autres vont jusqu'à pronostiquer le maintien, voire le renforcement, aux alentours du début de l'année prochaine, de la tendance à l'expansion. Les discussions internationales animées touchant la situation monétaire ont, à n'en pas douter, contribué à renforcer l'incertitude concernant l'évolution future.

Le caractère persistant et nettement excédentaire de la balance des paiements de la République fédérale, de même que, depuis quelque temps, de celle des États-Unis, les mouvements spéculatifs que cette situation engendre dans le domaine des paiements internationaux, les dispositions prises tant par les pays créanciers que par les pays débiteurs en vue de résorber ou d'atténuer l'incidence de ces facteurs sur les économies nationales et, enfin, les répercussions d'une suppression des disparités des taux de change sur la situation concurrentielle dans les marchés d'exportation, tous ces éléments conjugués continueront encore pendant un certain temps à rendre difficile une appréciation des perspectives d'évolution.

D'autre part, les débats internationaux sur la conjoncture sont influencés en même temps par un deuxième problème, à savoir l'inquiétude résultant du maintien d'une augmentation des salaires, traitements et prestations sociales ainsi que des prix des biens de consommation. Il est également difficile de réduire à un même dénominateur les faits sur lesquels ces débats se fondent. Ainsi qu'il ressort des statistiques, les prix des biens de consommation et les revenus des personnes rémunérées par des tiers accusent, dans presque tous les pays, une tendance soutenue à la hausse; celle-ci n'est cependant souvent plus aussi marquée qu'elle l'était jusqu'au début de l'année. D'autre part, sur les marchés internationaux des matières premières de même que dans les principales

bourses de valeurs, ce sont des mouvements de baisse qui prédominent. Depuis quelques mois déjà, la production industrielle a cessé, elle aussi, d'être partout en expansion; aux États-Unis par exemple, elle traverse une période de stagnation consécutive au ralentissement des investissements. Dans certaines grandes industries de base, les capacités de production ne sont plus utilisées à plein. Certes, la demande de main-d'œuvre se maintient à un niveau élevé, mais elle ne semble plus être aussi pressante qu'auparavant. Enfin, les données — assurément problématiques — que l'on possède sur les dépenses de consommation et le chiffre d'affaires traitées par le commerce de détail aux États-Unis donnent à penser que par la force des choses des stocks se sont accumulés dans le secteur de la distribution. Ces divers aspects permettent de comprendre le débat qui s'est instauré sur l'opportunité du maintien des

mesures adoptées ces derniers temps par certaines banques centrales en vue de contenir l'essor de la conjoncture.

2) La situation économique dans la Communauté

La situation conjoncturelle des six pays fait également apparaître des éléments d'incertitude. Au cours du deuxième trimestre 1957, l'activité a été vive dans tous les secteurs. Les indices de la production industrielle et de la production d'électricité dépassaient de 6 à 8 % le niveau atteint l'année précédente (1). D'après les statistiques, le nombre des chômeurs a été notablement inférieur à ce qu'il était il y a un an, si l'on excepte les Pays-Bas.

Évolution de la production industrielle, de la production d'électricité et du chômage

Comparaison entre le 2^e trimestre 1957 et le 2^e trimestre 1956

	Production industrielle (1) Accroissement en % (2)	Production d'électricité Accroissement en % (3)	Chômeurs, diminution ou augmentation, en milliers d'unités (moyenne mensuelle) (3)
Belgique	0,9	5,9	— 24,3
Allemagne	5,3	6,7	— 38,9
France	9,7	7,4	— 34,7
Italie	9,6	9,9 (4)	— 184,1 (4) et (5)
Luxembourg	1,6	3,1	—
Pays-Bas	1,4	9,8	+ 6,3
Communauté	6,7	7,9	—

(1) Sans l'industrie du bâtiment, les industries alimentaires, les boissons et tabacs.

(2) Bulletin Statistique de la Haute Autorité.

(3) Statistiques nationales.

(4) Avril/mai seulement.

(5) Nombre de demandes d'emploi dans les bureaux de placement.

(1) On notera que le taux de croissance de la production d'électricité dépasse généralement nettement celui de la production industrielle.

Pour autant que les statistiques permettent de le constater jusqu'ici, il semble qu'il s'est produit au troisième trimestre un recul par rapport au deuxième trimestre. Ce recul est cependant dû essentiellement à des influences saisonnières, et n'aura vraisemblablement pas pour effet de ramener l'activité générale au-dessous du niveau de l'année précédente.

Le tableau d'ensemble est relativement homogène à cet égard. Sous un autre rapport, il est à peu près identique: partout, sauf aux Pays-Bas, les biens de consommation ont davantage contribué à l'évolution que les biens d'équipement et l'on relève dans certains pays des impulsions favorables résultant des exportations.

Toutefois, une analyse plus détaillée fait apparaître d'un pays à l'autre des différences notables dont il convient de tenir compte pour porter un jugement sur l'évolution future de la situation.

a) *République fédérale d'Allemagne* — Le léger ralentissement de l'expansion résulte principalement du fait que les investissements pratiquement ne progressent plus guère. Pendant le deuxième trimestre, la production industrielle a progressé de 5,3 % et la production d'électricité de 6,7 % par rapport à l'année précédente. La production des biens d'investissement a à peine dépassé le niveau atteint en 1956. D'autre part, il semble que l'on assiste à une rationalisation intensive de la technique et de l'organisation des services, dont les résultats se sont traduits par un fort accroissement de la productivité. Quant à la formation de stocks, elle paraît n'avoir été que relativement modeste. Les dépenses de consommation augmentent, mais plutôt moins que les revenus. L'épargne privée progresse. Ceci explique largement pourquoi les prix de détail n'augmentent pas particulièrement fort. Les exportations donnent une forte impulsion à l'activité. La balance commerciale est nettement excédentaire et l'afflux de devises qui en résulte se trouve encore renforcé par le fait que les conditions de paiement ont été changées pour des raisons spéculatives: d'une part, les fournisseurs étrangers laissent dans les banques allemandes les créances qu'ils détiennent sur les acheteurs allemands et les importateurs étrangers effectuent des règlements anticipés, d'autre part des avoirs étrangers affluent directement dans les banques allemandes de manière croissante. Par ailleurs, les dépenses

publiques augmentent plus fortement qu'auparavant de manière telle que les caisses publiques ont ces derniers temps enregistré des déficits.

b) *France* — L'activité économique s'est fortement développée au cours du deuxième trimestre 1957. La formation de stocks s'est nettement intensifiée en anticipation des mesures monétaires. Les dépenses de consommation ont accusé, par comparaison avec d'autres pays, une reprise particulièrement vive. Les dépenses de l'État augmentent, d'une part, en raison de la guerre d'Algérie et, d'autre part, par suite de la réalisation d'objectifs d'ordre social et de l'octroi de subventions qui, en liaison avec la situation délicate dans laquelle se trouve la balance extérieure du pays, ont atteint des proportions importantes. Les investissements réalisés au titre de l'accroissement des capacités de production augmentent eux aussi. Une partie substantielle de l'importante production des biens d'investissement est destinée au développement structurel des territoires d'Outre-Mer français. Les investissements en dehors de la métropole posent des exigences qui risquent de dépasser les possibilités économiques de la France. La situation de la balance des paiements s'est si gravement détériorée que les réserves de devises de la banque centrale sont tombées à un niveau qui n'est plus supportable. Cette situation entraîna la suspension des mesures de libération. Le Gouvernement s'est de plus vu obligé de procéder à une modification administrative des taux de change effectifs du franc consistant à accorder à l'exportateur français une bonification de 20 % en francs français sur les devises obtenues et à imposer à l'importateur français une taxe de 20 % sur les devises demandées. Ces mesures ont pour effet d'abolir l'ancien système d'après lequel les exportateurs se voyaient rembourser le montant des charges fiscales et sociales, tandis que les importateurs devaient acquitter des droits d'importation de 15 %. Les importations de matières premières essentielles ne sont pas assujetties à la nouvelle réglementation. Simultanément, le Gouvernement a généralisé et renforcé le système existant de blocage des prix. Quant au taux d'escompte, il a été porté de 4 % à 5 %. On doit espérer que cette politique, jointe à l'amélioration rapide du taux de productivité, contribuera à rétablir une situation plus équilibrée.

c) *Italie* — Au cours du deuxième trimestre 1957, la production industrielle a été de 9,6 % supérieure à ce qu'elle était l'année dernière. En raison de l'accroissement du montant des re-

venus, dû surtout à l'augmentation de l'emploi et de la durée du travail, les dépenses de consommation et la production de biens de consommation ont nettement progressé. La production de biens d'investissement s'accroît également à un rythme accéléré; cependant ce rythme ne permet pas une expansion suffisamment rapide de l'économie des régions méridionales.

Par suite d'une récolte favorable, les prix des denrées alimentaires ont diminué pendant le premier semestre. Pendant cette période, le coût de la vie est resté étale. Du fait que les réserves de chômeurs continuent d'être importantes, le mouvement autonome des salaires conventionnels n'est que peu accentué. L'accroissement du solde débiteur de la balance commerciale se trouve compensé par un accroissement important des devises provenant des postes invisibles de la balance des paiements. Grâce au fléchissement des frets maritimes, l'approvisionnement en combustibles s'effectue plus aisément et à meilleur compte que précédemment.

d) *Pays-Bas* — Caractérisée par une recrudescence persistante de l'activité générale, l'économie néerlandaise — fortement tributaire des importations — est aux prises avec les mêmes problèmes que la France en ce qui concerne l'équilibre de la balance des paiements. Les dépenses de consommation sont stables; la production de biens de consommation progresse encore, mais les importations se développent à un rythme plus rapide. À cela s'ajoute qu'il s'est produit une formation de stocks importante, ayant un caractère partiellement spéculatif. Les prix de détail et l'indice du coût de la vie ont augmenté de façon beaucoup plus sensible que dans les autres pays de la Communauté, encore que l'ampleur de cet accroissement s'explique en partie par la suppression de certaines subventions et par un relèvement des impôts indirects et des tarifs des administrations publiques. Ces mesures font partie du programme gouvernemental de restriction de la consommation. La production de biens d'investissement progresse à une cadence accélérée, mais le Gouvernement a été amené à réduire l'importance des travaux publics au cours des derniers mois dans le cadre de son programme antiinflationniste. On a même constaté de ce fait une légère décongestion du marché du travail.

e) *Belgique/Luxembourg* — De tous les pays de la Communauté, ce sont ceux où l'on enregistre l'accroissement le plus faible, en valeur relative, de l'activité industrielle. Au cours du

deuxième trimestre 1957, la production industrielle n'a augmenté que de 0,9 % en Belgique et de 1,6 % au Luxembourg, la production d'électricité respectivement d'environ 6 % et 3 %, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Pour la Belgique le taux peu élevé de la production industrielle résulte essentiellement des grèves et pour le Grand-Duché du plafonnement de la production sidérurgique. Les exportations ont ces derniers temps eu tendance à augmenter moins rapidement que les importations. Ce fait, joint à l'évolution défavorable d'autres postes de la balance des comptes, accentue les problèmes d'ordre conjoncturel. La tension régnant sur les marchés des capitaux et monétaires, la tendance des capitaux à quitter le pays et le déficit de la balance des comptes ont amené la Banque Centrale à relever le taux d'escompte en juillet dernier.

3) Les perspectives pour le quatrième trimestre 1957

Aussi longtemps que la situation n'est pas encore entièrement éclaircie en ce qui concerne les parités de change, les entrepreneurs éprouveront des difficultés à prendre des dispositions pour l'avenir immédiat. Des influences spéculatives dans les règlements internationaux continueront de se manifester et inciteront peut-être les banques centrales à prendre en matière de crédit et de taux d'intérêt des mesures qui ne correspondront pas toujours à la situation conjoncturelle du moment.

Abstraction faite de ces considérations, on peut citer trois ou quatre facteurs dont on peut plus ou moins prévoir l'incidence sur l'évolution future.

D'une part, il est vraisemblable que les investissements d'équipement vont évoluer à une cadence modérée. L'expansion des capacités de production réalisée jusqu'à présent, la rareté des capitaux et le souci de consolider les résultats acquis jusqu'ici concourront à freiner tout nouvel accroissement des investissements. En outre il est possible que dans un proche avenir les investissements sous forme de stocks exerçant une influence moins prononcée que précédemment.

D'autre part, les dépenses publiques demeureront importantes ou accuseront une tendance

à augmenter. Cette remarque vaut spécialement pour l'Allemagne et pour l'Italie; mais même pour des pays comme la France, la Belgique et les Pays-Bas, qui doivent se préoccuper de rétablir l'équilibre de leur budget, il sera difficile de réduire les dépenses publiques.

De plus, le montant des salaires, traitements et prestations sociales continuera de s'accroître. Les dépenses de consommation augmenteront, si l'on excepte les Pays-Bas, même si en même temps le taux d'épargne progresse. En conséquence, les producteurs de biens de consumma-

tion pourront s'attendre à un niveau d'emploi plus élevé. Ce n'est que plus tard que cette situation pourra également influencer les programmes d'investissement de ces industries et, partant, la production de biens d'investissement.

En conclusion, tout semble donc faire prévoir que le quatrième trimestre sera caractérisé par un mouvement ascendant modéré, mais constant de l'activité économique. Compte tenu des influences saisonnières, il semble que l'on puisse prévoir que l'indice de la production globale se situera à peu près au niveau atteint pendant le deuxième trimestre 1957.

La production industrielle totale

Production industrielle de la Communauté

(sans l'industrie du bâtiment, les industries alimentaires, les boissons et tabacs)⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)
1954	105,5	10,2	113,0	11,1	107,2	12,0	119,7	10,9
1955	119,5	13,3	127,3	12,7	119,8	11,8	133,5	11,5
1956	130,1	8,9	140,1	10,1	129,9	8,4	142,0	6,4
1957	142,0 ⁽²⁾	9,1	149,5 ⁽²⁾	6,7				

(1) Le calcul d'un nouvel index a été rendu nécessaire par suite des modifications apportées à l'indice français.

(2) Chiffres provisoires.

Source: Bulletin Statistique de la Haute Autorité.

En dépit des influences défavorables que l'on peut relever, les facteurs exposés ci-avant n'impliquent pas que l'on puisse s'attendre, pour l'ensemble de la Communauté, à un recul de l'activité économique au quatrième trimestre 1957, mais bien à une légère augmentation de la production industrielle.

Il faut supposer par conséquent que la production industrielle de la Communauté dépassera au cours du quatrième trimestre 1957 de 5 à 7 % le niveau correspondant de l'année précédente, ce qui représente un indice (1953 = 100) voisin de 151 contre 149,5 au cours du deuxième trimestre 1957.

B - ÉVOLUTION DANS QUELQUES BRANCHES IMPORTANTES DE L'INDUSTRIE

I. Industries transformatrices de métaux

Production des industries transformatrices des métaux

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	106	12	119	14	106	12	123	15
1955	125	18	137	15	126	18	144	17
1956	142	14	157	15	137	9	152	6
1957	154	8	167 (1)	6 (1)				

(1) Chiffres provisoires.

Source: Bulletin Statistique de la Haute Autorité.

Au cours du deuxième trimestre 1957 la production des industries transformatrices des métaux de la Communauté a dépassé de 6 % celle du trimestre correspondant de l'année précédente. Ainsi le taux élevé d'accroissement du premier trimestre 1957 (8 %) a de nouveau légèrement diminué. Ce ralentissement s'explique surtout par le fait qu'aux Pays-Bas et en Belgique la production des industries transformatrices des métaux a atteint à peine l'indice de l'époque correspondante de l'année précédente, ce qui, pour la Belgique, provient sans doute des grèves.

Ainsi que le démontre la situation des industries représentatives de la transformation des métaux qui seront examinées ci-après, il y a lieu de tabler, pour le quatrième trimestre

1957, sur un nouvel accroissement de la production. En ce qui concerne les estimations portant sur l'évolution au cours du quatrième trimestre 1957, il convient de souligner que, contrairement au mouvement saisonnier habituel, le niveau atteint au cours du quatrième trimestre 1956 était, à la suite de la crise de Suez, inférieur à celui du deuxième trimestre 1956. Pour l'année présente toutefois, il est à prévoir que la production des industries transformatrices des métaux reviendra pratiquement durant le quatrième trimestre 1957 au niveau du deuxième trimestre 1957. Ceci implique pour le quatrième trimestre 1957 un taux d'accroissement supérieur à celui des autres trimestres de l'année en cours. Il faut, par conséquent, supposer que la production des industries transformatrices des métaux atteindra au cours du quatrième trimestre 1957 un indice de 164 à 167 (1953 = 100).

a) Industrie automobile

Production de véhicules automobiles dans les pays de la Communauté (1)

(Moyenne mensuelle en milliers d'unités)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente
a) Voitures de tourisme								
1954	88,4	+ 33	96,1	+ 27	91,9	+ 27	104,7	+ 29
1955	113,9	+ 29	128,0	+ 33	120,3	+ 31	138,2	+ 32
1956	152,0	+ 34	156,8	+ 23	134,7	+ 12	151,9	+ 10
1957	159,1	+ 5	172,4	+ 9,9 (2)				
b) Véhicules utilitaires								
1954	29,0	+ 36	29,1	+ 37	27,3	+ 28	32,6	+ 19
1955	33,7	+ 16	33,5	+ 15	30,2	+ 11	36,3	+ 11
1956	36,4	+ 8	36,9	+ 10	31,9	+ 6	39,1	+ 8
1957	42,7	+ 17	42,3	+ 14,6 (2)				

(1) France, Allemagne et Italie seulement.

(2) Chiffres provisoires.

Sources: Statistiques Nationales et O.E.C.E.-General Statistical Bulletin.

1) Voitures de tourisme

qui représente 3000 unités de plus par mois qu'au cours du deuxième trimestre 1957.

La demande de voitures de tourisme a nettement augmenté au cours du deuxième trimestre 1957, malgré la hausse des prix du carburant dans tous les pays de la Communauté. Ainsi, au cours du deuxième trimestre 1957, la production a augmenté de 10 % par rapport au deuxième trimestre 1956.

La motorisation croissante favorise essentiellement les voitures de petite et moyenne cylindrées, alors que les voitures de grande cylindrée ne représentent qu'un pourcentage relativement modeste du volume de production. L'importance de la demande de voitures de moyenne cylindrée se reflète en partie dans les longs délais de livraison de quelques producteurs. Étant donné qu'à l'heure actuelle aucun indice ne permet de conclure à un fléchissement de la demande, et que par ailleurs les producteurs sortiront à l'automne des modèles nouveaux ou perfectionnés, on peut admettre qu'au cours du quatrième trimestre 1957 la moyenne de la production mensuelle atteindra environ 175 000 unités, ce

2) Véhicules utilitaires

Au cours du deuxième trimestre 1957 la production de voitures utilitaires a dépassé de près de 15 % celle du trimestre correspondant de l'année précédente.

Contrairement à la production de voitures de tourisme, la production des véhicules utilitaires est moins affectée par les variations saisonnières. Ainsi la production mensuelle de chacun des premier et deuxième trimestre 1957 s'est élevée à près de 42 000 unités. La demande de véhicules utilitaires, en particulier celle de véhicules combinés, s'est accrue dans tous les pays de la Communauté.

L'animation soutenue de l'activité économique dans tous les pays de la Communauté permet de présager pour le quatrième trimestre 1957 une production mensuelle d'environ 44 000 unités.

b) Constructions mécaniques

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année	Allemagne		Belgique ⁽²⁾		Italie ⁽⁵⁾	
	Indice	Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice	Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice	Variation en % par rapport à l'année précédente
1955						
1 ^{er} trimestre	123	22	113	17	113	15
2 ^e trimestre	138	22	119	18	124	14
3 ^e trimestre	136	25	113	14	100	8
4 ^e trimestre	151	22	124	12	105	6
1956						
1 ^{er} trimestre	142	15	108	— 4 ⁽³⁾	109	— 4
2 ^e trimestre	159	14	145	22	126	2
3 ^e trimestre	147	8	117	4	102	2
4 ^e trimestre	151	0	134	9	112	7
1957						
1 ^{er} trimestre	149	5	132	22	121	11
2 ^e trimestre ⁽⁴⁾	163	3	144	— 1	133	6

(1) À l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffre de production calculé sur la base des livraisons.

(3) Réduction des livraisons due à des facteurs exceptionnels.

(4) Chiffres provisoires.

(5) Nouvelle série établie d'après la classification internationale.

Source: Statistiques Nationales.

La production de l'industrie des constructions mécaniques a dépassé au cours du deuxième trimestre 1957 le niveau correspondant de l'année précédente, l'évolution dans les divers pays accusant, il est vrai, des différences considérables. S'il a été possible en Italie d'atteindre au cours de cette période un taux d'accroissement d'environ 6 % par rapport au deuxième trimestre 1956, ce taux n'atteignait en Allemagne que 3 % à peine, alors qu'au Luxembourg et aux Pays-Bas il n'a plus dépassé le niveau correspondant de l'année précédente ou est même resté inférieur à ce niveau.

En Italie, c'est essentiellement le volume, encore toujours élevé, des investissements qui favorise l'expansion marquée de la construction mécanique. En Allemagne par contre le faible

taux d'expansion n'a pu être maintenu que grâce à une demande extérieure favorable et à des investissements destinés à parfaire la rationalisation dans les industries de biens de consommation.

Étant donné que les données statistiques précises n'existent que pour certains pays de la Communauté, il est très difficile de porter un jugement sur l'évolution du quatrième trimestre 1957. En raison des tendances exposées dans l'introduction, il faut supposer toutefois que la production de l'industrie des constructions mécaniques au cours du quatrième trimestre 1957 dépassera encore pour l'ensemble des pays de la Communauté de près de 3 à 5 % le niveau correspondant de l'année précédente.

c) Constructions navales

Constructions navales dans les pays de la Communauté

(Navires en cours de construction en milliers de TB)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers de TB	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers de TB	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers de TB	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers de TB	Variation en % par rap. à l'année précédente
1954	1964	6,0	1889	—0,1	1850	—7,3	2057	1,0
1955	1964	0	2154	14,0	2316	25,1	2238	8,8
1956	2370	20,7	2601	21,0	2682	15,8	2692	20,3
1957	2772	17,0	3048	17,2				

Sources: O.E.C.E.-General Statistical Bulletin et Lloyd's Register of Shipping.

Au cours du deuxième trimestre 1957, le taux d'accroissement atteignait, comme au cours du premier trimestre 1957, par comparaison au trimestre de référence de 1956 environ 17 %.

Ces taux d'accroissement élevés proviennent apparemment comme au premier trimestre des nouvelles constructions de bateaux-citernes. Pareille évolution résulte, en dehors de l'accroissement constant de la consommation de pétrole brut, de l'incertitude entourant la question du canal de Suez. Ainsi, en France, les bateaux-citernes figurent au cours du deuxième trimestre 1957 pour 57 % dans le programme de cons-

tructions navales. La tendance à construire des bateaux-citernes géants persiste. Contrairement aux autres pays de la Communauté où les taux d'accroissement ont été relativement faibles par suite de l'utilisation des capacités, il a été possible en Italie, grâce à la mise en service de deux grands docks, d'accroître de 37 % le tonnage en cours de construction durant le deuxième trimestre 1957, par rapport au premier trimestre 1957.

Étant donné qu'il n'y a guère lieu de prévoir une nouvelle expansion marquée de la capacité des chantiers navals, au cours du prochain

trimestre, même pas en Italie, il est admis que le tonnage des navires en construction augmentera légèrement, passant de 3,05 millions de TB au deuxième trimestre 1957 à environ 3,1 millions de TB au quatrième trimestre 1957 ⁽¹⁾. Le taux d'accroissement se situerait ainsi entre 15 et 17 % par rapport au quatrième trimestre 1956.

d) *Autres branches de l'industrie transformatrice des métaux*

La production de l'industrie des articles de quincaillerie, du travail de la tôle et des fabri-

cations métalliques diverses a augmenté de 6,3 % en Allemagne au cours du deuxième trimestre 1957 par rapport au deuxième trimestre 1956. Ainsi, le taux d'accroissement n'a guère varié par rapport au premier trimestre 1957 (7 %). L'intense activité déployée dans les industries des biens de consommation durables, le niveau élevé de l'activité dans le bâtiment, ainsi que la demande soutenue de l'étranger sont probablement la base de cette évolution. Il n'y a pas actuellement en Allemagne de signes qui pourraient annoncer un ralentissement de la production de ce secteur au cours du quatrième trimestre 1957.

II. Industrie du bâtiment

a) Logements achevés dans les pays de la Communauté

(en milliers de logements)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente
1954	117	—	158	—	225	—	321	—
1955	132	13	173	9,5	238	6	405	6,5
1956	136	3,0	206	19,0	252	5,9	422	4,2
1957 ⁽¹⁾	162	19,1	222	7,8				

(1) Chiffres provisoires.

Sources: «E.C.E.-Bulletin des Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe» et Statistiques Nationales.

Pour autant que les données, encore incomplètes, l'indiquent, le nombre des logements achevés au cours du deuxième trimestre 1957 a dépassé d'environ 8 % le chiffre du trimestre correspondant de l'année précédente. Toutefois, il est à présumer que les chiffres définitifs accuseront un taux d'accroissement plus élevé, ce qui s'est déjà produit au premier trimestre 1957.

La plus forte progression de l'activité dans la construction de logements au cours du deuxième trimestre 1957 a été enregistrée en Italie et aux Pays-Bas, alors qu'en Belgique, en

Allemagne et en France elle se situait seulement légèrement au-dessus des données comparables de l'année précédente. En Allemagne la régression du nombre des permis de construire qui se dessinait depuis plusieurs mois annonçait déjà cette évolution. Cependant au cours des tout derniers mois, on a observé une légère reprise des autorisations de construire. Au Grand-Duché de Luxembourg l'industrie de la construction est fort active.

Dans certains pays de la Communauté, le volume des constructions publiques a dans certains cas été fortement réduit à la suite de mesures prises par les gouvernements en vue de freiner l'essor conjoncturel.

(1) Remarque: Par suite de la baisse des frets maritimes on constate ces derniers temps en Angleterre une tendance à annuler des commandes dans les chantiers navals.

b) Autorisations de construire des logements dans les pays de la Communauté

(en milliers de logements)

Année	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente	en milliers	Variation en % par rap. à l'année précédente
1954	247	+ 29	310	+ 15	317	+ 12	324	+ 10
1955	249	+ 0,8	317	+ 2,3	325	+ 2,8	338	+ 4,6
1956	281	+ 12,9	328	+ 3,5	321	— 1,2	324	— 4,1
1957 ⁽¹⁾	279	— 0,7	321	— 2,1				

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

Sources: «E.C.E.-Bulletin des Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe» et Statistiques Nationales.

Au cours du deuxième trimestre 1957, le nombre des autorisations de construire des logements se situait, pour l'ensemble de la Communauté, à environ 2 % en dessous du niveau du deuxième trimestre 1956. Considérée par pays, l'évolution accuse, seulement pour l'Allemagne, une forte régression des autorisations de construire des logements. En Italie et aux Pays-Bas, les autorisations de construire des logements ont continué à progresser fortement, alors que pour la Belgique et la France, elles

ne se situent qu'à peine au-dessus du niveau du deuxième trimestre 1956.

Les nouvelles mesures restrictives prises en France, ainsi que le relèvement du taux de l'escompte en Belgique et en France semblent devoir freiner la construction des logements, en sorte que, malgré une demande considérable de logements, les demandes de permis de construire augmenteront dans les pays précités tout au moins plus lentement qu'auparavant.

II - Programme prévisionnel «charbon»

Quatrième trimestre 1957

Conformément à l'article 46 du Traité, la Haute Autorité a établi, sur la base de renseignements fournis par les gouvernements des pays membres, ainsi que de consultations et entretiens avec des personnalités diverses, gouvernementales et autres, un programme prévisionnel de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon au quatrième trimestre 1957.

de fret sur l'Atlantique de 30 sh. pour voyages simples. L'écart entre les disponibilités internes et les besoins diminue, apportant ainsi une amélioration au bilan. Dans l'ensemble, il ne doit pas y avoir de problèmes sérieux pour l'approvisionnement des consommateurs.

La détente qui prévaut en ce moment sur le marché charbonnier de la Communauté doit se poursuivre durant le quatrième trimestre 1957. On se trouve en effet devant des stocks élevés chez tous les consommateurs, services publics, industries et foyers domestiques, une production en augmentation au quatrième trimestre et stable d'une année sur l'autre, un programme massif d'importations et des taux

Par ailleurs, le marché peut être considéré comme fondamentalement sain; il ne faut pas s'attendre d'ici la fin de l'année à un fléchissement de la consommation. Pour l'industrie sidérurgique, quel que soit le taux de marche que prendra l'acier, la production de fonte sera poussée à son maximum; ceci veut dire que la capacité de carbonisation devra être utilisée à plein avec les besoins de houille correspondants. L'activité industrielle générale est bonne. Avec une production de charbon qui étale sur le niveau de 1956, la Communauté a toujours besoin pour assurer l'équilibre de son marché char-

bonnier de recourir de façon massive aux charbons américains. Par rapport au troisième trimestre, l'augmentation de la demande est de faible amplitude comparée avec les années précédentes. Ceci est dû avant tout aux foyers domestiques qui se sont trouvés, à la fin de l'hiver dernier, avec des stocks et qui en général se sont bien couverts dans le courant de l'été.

La production, grâce à la fin de la période des congés annuels et malgré un nombre de jours de travail inférieur, sera en augmentation de 2,2 millions de tonnes par rapport au trimestre précédent. L'augmentation saisonnière de la consommation à la mine se trouverait ainsi absorbée, il restera un disponible supplémentaire pour la vente de 750.000 tonnes.

En Allemagne, la production devrait conserver ou bien au moins approcher son niveau de l'année précédente, l'augmentation du nombre de jours de congé étant compensée par un bon recrutement des mineurs de fond. En France, l'exemption du service militaire pour les jeunes mineurs donne son plein effet avec pour résultat une augmentation substantielle de la production. Compte tenu des résultats déjà connus, la production charbonnière de la Communauté serait en 1957 du même ordre de grandeur qu'en 1956.

L'importation offre peu de changement. En provenance de Pologne et d'URSS, les chiffres sont conformes aux tonnages habituels. En provenance des USA, on se trouve devant des besoins équivalents à ceux du trimestre précédent, c'est-à-dire de l'ordre de 8 à 8,5 millions de tonnes. Mention spéciale cependant doit être faite pour les charbons en provenance du Royaume-Uni pour lesquels des contrats à long terme sont maintenant offerts par les exportateurs.

Pour le coke de four, par rapport au troisième trimestre, une légère augmentation de la production couvre une augmentation semblable de la consommation. Bien que la demande de l'industrie sidérurgique soit toujours présente à un niveau élevé, comme le prouvent les chiffres de production de fonte et que l'approvisionnement des foyers domestiques et des autres catégories de consommateurs doive être assuré, le marché du coke, pris dans son ensemble, se présente en équilibre.

Importation de charbon américain

Selon les Objectifs Généraux de la Haute Autorité, les importations en provenance des USA deviendraient structurelles. À cet égard, la Haute Autorité, appuyée par le Conseil, a préconisé une politique de contrats à long terme en vue de diminuer le prix de revient moyen du charbon américain. Ces importations posent de sérieux problèmes étant donné leur ampleur et surtout les fluctuations rapides des quantités importées et des prix de transport. Sans pouvoir définir avec exactitude le niveau optimum des tonnages à contracter, il est indispensable de connaître la masse existante de contrats d'affrètement et d'achat pour les années à venir. Cette connaissance est de l'intérêt de tous, non seulement pour la Haute Autorité et les gouvernements, mais aussi pour les producteurs, les consommateurs et surtout les importateurs. Les représentants des gouvernements au Conseil se sont déclarés d'accord, le 7 février 1957, pour rassembler les renseignements voulus. Une première enquête en mai dernier a donné un tonnage global de contrats pour l'ensemble de la C.E.C.A. de 66 millions de tonnes sur quatre ans, soit de 1957 à 1960; près de 30 millions de tonnes étaient prévus pour 1957 avec une dégressivité pour les années suivantes. Une enquête plus détaillée doit être poursuivie en vue d'obtenir un inventaire permanent des contrats à long terme; les résultats globaux en seront publiés avec le programme prévisionnel.

On trouvera ci-après le tableau des prévisions de la Communauté pour le quatrième trimestre 1957 de production, des besoins des différents secteurs de consommation, d'importation et d'exportation pour la houille et les agglomérés de houille, le coke de four, les briquettes et le semi-coke de lignite.

Un second tableau donne pour la production de houille de la Communauté les prévisions par pays au quatrième trimestre 1957 avec le rappel, à titre de référence, du niveau de production atteint au quatrième trimestre 1956, au premier trimestre 1957 et au deuxième trimestre 1957. On trouvera enfin un tableau donnant les réalisations des premier et deuxième trimestres 1957 et les prévisions des troisième et quatrième trimestres 1957 pour les importations de charbon en provenance des USA.

État des approvisionnements et des besoins en combustibles solides de la Communauté
Prévisions pour le quatrième trimestre 1957

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production	64.250	19.850	4.450
2) Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	450	—	—
3) Consommation propre	7.700	750	250
4) Livraisons au personnel	1.700	150	50
5) Stocks au début du trimestre	6.400	850	—
6) Stocks à la fin du trimestre	6.200	750	—
7) Mise (+) ou reprise (—) aux stocks (6—5)	— 200	— 100	—
8) Disponibilités indigènes (1+2—3—4—7)	55.500	19.050	4.150
9) Importations en provenance des pays tiers:			
a) autres pays que les USA	1.500	150	1.050
b) USA	8.500	—	—
c) Total	10.000	150	1.050
10) Disponibilités totales (8+9c)	65.500	19.200	5.200
11) Besoins totaux de la consommation	63.950	18.000	5.080
dont:			
a) cokeries	26.000	—	—
b) usines à gaz	3.150	—	—
c) centrales électriques	6.800	—	—
d) industrie sidérurgique	1.150	11.800	180
e) autres industries	10.300	2.500	1.200
f) chemins de fer	4.250	—	—
g) foyers domestiques	11.000	2.900	3.350
12) Exportations vers les pays tiers	1.550	1.200	120
13) Besoins totaux	65.500	19.200	5.200
14) Stocks fin du trimestre	6.200	750	—

Au quatrième trimestre 1956, les réalisations houille et agglomérés de houille ont été de 63.373.000 tonnes pour la production (1), de

54.893.000 tonnes pour les disponibilités indigènes (8) et de 66.066.000 tonnes pour les besoins totaux (13).

Production de houille de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Réalizations			Prévisions
	4e trim. 1956	1er trim. 1957	2e trim. 1957 ⁽¹⁾	4e trim. 1957
Allemagne	34.155	34.537	32.953	34.260
Belgique	7.535	7.347	7.386	7.560
France	14.343	14.628	13.927	15.060
Italie	264	249	249	270
Pays-Bas	2.952	2.986	2.720	2.880
Sarre	4.124	4.374	4.004	4.220
Communauté	63.373	64.121	61.239	64.250

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

Importations de houille en provenance des USA

(en milliers de tonnes)

	Réalisations		Prévisions		
	1er trim. 1957	2e trim. 1957	3e trim. 1957	4e trim. 1957	Total 1957
Allemagne	2.725	4.405	3.600	4.000	14.730
Belgique	663	470	450	450	2.033
France	2.162	1.962	1.700	1.300	7.124
Italie	2.129	1.988	1.700	1.700	7.517
Luxembourg	10	3	—	—	13
Pays-Bas	1.068	1.391	1.050	1.050	4.559
	8.757	10.219	8.500	8.500	35.976

III - Programme prévisionnel «sidérurgie» ⁽¹⁾

La production industrielle de la Communauté devant continuer au quatrième trimestre 1957 à progresser par rapport à l'année précédente, la demande intérieure conduira la sidérurgie à maintenir l'utilisation de ses capacités de production à un niveau élevé, malgré le fléchissement des commandes en provenance des pays tiers. Du fait de l'augmentation saisonnière du rythme de l'activité, une forte production d'acier sera réalisée. À condition que la production de fonte soit poussée au maximum, les disponibilités du marché intérieur en ferraille doivent permettre cette production sans augmentation — mais aussi sans réduction — du volume des importations en provenance des pays tiers.

Les prévisions que l'on trouvera au tableau ci-joint sont commentées ci-après compte tenu, entre autres, des données de réalisation qui ne sont d'ailleurs le plus souvent disponibles que pour le deuxième trimestre 1957.

A - ACIER

La consommation apparente intérieure a été au deuxième trimestre 1957 de 11,7 millions de tonnes ⁽²⁾ ⁽³⁾. Les prévisions relatives au développement de la production industrielle, la bonne tenue des commandes sur le marché intérieur, la forte influence saisonnière et le meilleur approvisionnement du marché intérieur que rend possible la détente de la demande à l'exportation, portent à croire que cette consommation apparente se placera au quatrième trimestre 1957 vers 13,1 millions de tonnes.

Sur les marchés extérieurs, le volume des commandes mensuelles en baisse depuis plusieurs mois tend à se stabiliser à un niveau un peu inférieur à celui de 1955; le volume des commandes en carnet se situe à un niveau un peu supérieur à celui de 1955. A moins d'une reprise des commandes au quatrième trimestre, cette baisse de régime devrait y ramener les exportations à 2,8 millions de tonnes ⁽²⁾ contre 3,1 millions de tonnes réalisées au deuxième trimestre.

⁽¹⁾ Pour les méthodes utilisées pour l'établissement du programme, voir *Journal Officiel de la Communauté* du 30 avril 1956, page 126/56.

⁽²⁾ En équivalent d'acier brut.

⁽³⁾ Certains des chiffres relatifs au deuxième trimestre 1957 cités dans le présent programme, et en particulier celui relatif à la consommation apparente, sont des estimations basées sur les mois d'avril et de mai seulement.

Du côté de l'offre, compte tenu d'importations de 0,3 million de tonnes ⁽¹⁾, la capacité de production des aciéries devrait permettre de produire sans trop de difficultés les 15,6 millions de tonnes nécessaires. Au deuxième trimestre 1957 la Communauté a produit 14,5 millions de tonnes contre 14,9 millions de tonnes au premier trimestre. Du fait d'une réduction de 0,33 million de tonnes ⁽²⁾ de la production en Belgique (grèves), la production du troisième trimestre ne dépassera pas 14,7 millions de tonnes. La forte augmentation prévue au quatrième trimestre est un phénomène saisonnier normal, analogue à celui observé en 1955 et 1956: pour la production d'acier, on constate que pour la Communauté prise dans son ensemble, presque toute l'augmentation de rythme d'une année à l'autre se place entre le troisième et le quatrième trimestre.

Pour l'ensemble de l'année 1957 la production se situerait ainsi très légèrement au-dessous de 60 millions de tonnes contre 56,8 millions de tonnes en 1956.

A titre indicatif, la production d'acier de 15,6 millions de tonnes se répartirait suivant les pays approximativement de la façon suivante:

Allemagne	6,2
Belgique	1,7
France	3,75
Italie	1,8
Luxembourg	0,9
Pays-Bas	0,35
Sarre	0,9

Communauté 15,6

Compte tenu des observations faites dans la première partie du présent programme, la situation sur le marché des produits sidérurgiques finis sera moins tendue pour ceux de ces produits qui sont utilisés surtout pour la fabrication des biens d'investissement que pour ceux qui servent à élaborer des biens de consommation.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

⁽²⁾ Auxquels s'ajoutent 0,08 million de tonnes de réduction de la production au deuxième trimestre.

B - FONTE

La production de la Communauté s'est maintenue à 11,1 millions de tonnes au deuxième trimestre 1957, comme au premier. La production du troisième trimestre sera de l'ordre de 11,2 millions de tonnes.

Étant donné la nécessité de ne pas augmenter encore la demande de ferraille de la Communauté sur les marchés extérieurs, il faut prévoir que les capacités de production de fonte continuent à être utilisées au maximum, la production pouvant alors atteindre 11,7 millions de tonnes.

La consommation en aciérie devant être de l'ordre de 10,7 millions de tonnes, 1,0 million de tonnes resteront disponibles pour les fonderies, chiffre légèrement supérieur à celui du quatrième trimestre 1956.

C - COKE SIDÉRURGIQUE

Pour la production de 11,7 millions de tonnes de fonte et les autres consommations, la sidérurgie aura besoin de 11,9 millions de tonnes de coke. Ces tonnages seront à sa disposition, éventuellement avec une très légère reprise aux stocks des usines, qui ont fortement augmenté depuis un an (1,6 million de tonnes fin juin 1957 contre 0,9 million de tonnes fin juin 1956).

D - FERRAILLE

La stabilité constatée dans le chutage sidérurgique et une certaine détente actuellement observée sur le marché intérieur de la ferraille permettent de chiffrer à 6,55 millions de tonnes les disponibilités intérieures de ferraille au troisième trimestre 1957.

Le léger abaissement de la mise au mille de ferraille au haut fourneau constaté au quatrième trimestre 1956 (de 102 à 96 kg par tonne de fonte) s'est maintenu au premier trimestre 1957 et accentué au deuxième (91 kg). Il ne semble pas par conséquent que la consommation doive dépasser 1,15 millions de tonnes au quatrième trimestre.

Si les possibilités de production de fonte sont pleinement employées, la consommation de ferraille aux aciéries atteindrait 6,35 millions de tonnes.

En conséquence, 0,95 million de tonnes de ferraille devraient être importées ou éventuellement reprises aux stocks, contre 0,93 million de tonnes au quatrième trimestre 1956. Malgré une production d'acier accrue de plus de 0,8 million de tonnes et grâce à un meilleur approvisionnement intérieur, il serait donc possible de ne pas augmenter l'appel à l'importation. Il importe

cependant de souligner que même avec l'utilisation au maximum des capacités de production en fonte de la Communauté, il ne sera pas possible de réduire le niveau excessivement élevé des importations de ferraille.

E - MINERAI DE FER

La production marchande a atteint 5,90 millions de tonnes de fer contenu au deuxième trimestre 1957. Avec la reprise saisonnière du quatrième trimestre, elle pourrait atteindre, semble-t-il, au moins 6,3 millions de tonnes (6,2 millions de tonnes au premier trimestre 1957).

La consommation dans les installations d'agglomération, les hauts fourneaux et aciéries devant atteindre 9,2 millions de tonnes, 2,9 millions de tonnes en fer contenu devraient être importées des pays tiers ou reprises aux stocks.

**Prévisions des disponibilités et besoins de la Communauté en produits et matières
premières sidérurgiques**

Quatrième trimestre 1957

(en millions de tonnes)

A - ACIER BRUT			
1) Production	15,6	14) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	11,6
2) Importations	0,3	15) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,3
3) Disponibilités totales (1 + 2)	15,9	16) Besoins totaux de la sidérurgie (14 + 15)	11,9
4) Consommation apparente intérieure	13,1		
5) Exportations	2,8	D - FERRAILLE ⁽²⁾	
6) Besoins totaux (4 + 5)	15,9	17) Chutes d'aciérie	3,95
		18) Collecte intérieure	2,60
		19) Disponibilités intérieures totales (17 + 18)	6,55
		20) Consommation des hauts fourneaux	1,15
		21) Consommation des aciéries	6,35
		22) Consommation totale (20 + 21)	7,50
		23) Reste à couvrir par importations ou variations des stocks (22 — 19)	0,95
B - FONTE			
7) Production	11,7		
8) Consommation en aciérie	10,7		
9) Consommation des fonderies	1,0		
10) Besoins totaux (8 + 9)	11,7		
		E - MINERAI DE FER (en fer contenu)	
		24) Production de minerai marchand	6,3
		25) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	9,1
		26) Consommation des aciéries	0,1
		27) Consommation totale (25 + 26)	9,2
		28) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (27 — 24)	2,9
C - COKE			
11) Disponibilités pour sidérurgie	11,8		
12) Reprises aux stocks de la sidérurgie	0,1		
13) Disponibilités totales	11,9		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Compte non tenu des fonderies d'acier indépendantes.

N. B. À titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au quatrième trimestre 1956 ont été:

— acier: 14,77 millions de tonnes

— fonte: 11,21 millions de tonnes

— minerai: 5,75 millions de tonnes.

ASSEMBLÉE COMMUNE

INFORMATIONS

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE CONSTITUTIVE

EXERCICE 1957-1958

Séance publique du mardi 5 novembre 1957

à 11 heures

Palazzo Montecitorio

Rome

Ordre du jour

1. Ouverture solennelle sous la présidence du doyen d'âge
2. Vérification des pouvoirs
3. Élection et installation du président de l'Assemblée Commune
4. Élection des cinq vice-présidents de l'Assemblée Commune
5. Fixation de l'ordre du jour

Au cours de la réunion du Comité des Présidents du vendredi 20 septembre 1957, le président de l'Assemblée Commune a communiqué aux membres que les travaux actuellement en cours dans les commissions laissent prévoir que les rapports suivants seront adoptés et pourront être inscrits à l'ordre du jour de la session extraordinaire de novembre:

- Rapport sur les aspects juridiques et administratifs de la sécurité dans les mines, établi par M. Enrico Carboni, au nom de la Commission de la sécurité et du sauvetage dans les mines (Doc. N° 2);

- rapport sur les aspects techniques de la sécurité dans les mines, établi par M. Wilmar Sabass, au nom de la Commission de la sécurité et du sauvetage dans les mines (Doc. N° 3);
- rapport sur les aspects humains du problème de la sécurité dans les mines, établi par M. Emile Vanrullen, au nom de la Commission des affaires sociales (Doc. N° 4);
- rapport sur la migration et la libre circulation de la main-d'œuvre, établi par M. Alfred Bertrand, au nom de la Commission des affaires sociales (Doc. N° 5);
- rapport sur la coordination des transports européens, établi par M. P. J. Kapteyn, au nom de la Commission des transports (Doc. N° 6);
- rapport sur la politique commerciale de la C.E.C.A. et les questions qu'elle soulève, établi par M. René Pleven, au nom de la sous-commission de la politique commerciale (Doc. N° 1).

En tenant compte de ces différents travaux, le président de l'Assemblée a soumis au Comité des Présidents une proposition de calendrier qui se présenterait comme suit:

Mardi 5 novembre

Matinée:

- 11 h. — Ouverture solennelle sous la présidence du doyen d'âge, suivie de la vérification des pouvoirs et de l'élection des président et vice-présidents de l'Assemblée Commune.

Après-midi:

- Exposés introductifs des rapporteurs MM. Carboni, Sabass et Vanrullen sur les rapports relatifs aux:
 - a) aspects juridiques et administratifs de la sécurité dans les mines (Doc. N° 2),
 - b) aspects techniques de la sécurité dans les mines (Doc. N° 3),
 - c) aspects humains du problème de la sécurité dans les mines (Doc. N° 4).
- Discussion générale de ces trois rapports.

Mercredi 6 novembre ⁽¹⁾

Matinée:

- Reprise de la discussion générale des rapports concernant la sécurité dans les mines.

Après-midi:

- Exposé introductif de M. Bertrand sur son rapport relatif à la migration et à la libre circulation de la main-d'œuvre (Doc. N° 5).

⁽¹⁾ Les séances publiques prévues pour le mercredi 6 novembre seront organisées de façon à permettre aux différentes commissions de l'Assemblée de se réunir pour l'élection de leurs Bureaux.

(Au cas où le débat sur la sécurité dans les mines serait terminé dans le courant de la matinée, l'exposé introductif de M. Bertrand pourrait avoir lieu à la fin de la matinée du mercredi.)

— Discussion générale du rapport.

Jeudi 7 novembre

Matinée:

— Exposé introductif de M. Kapteyn sur son rapport relatif à la coordination des transports européens (Doc. N° 6).

— Discussion générale de ce rapport.

Après-midi:

— Exposé introductif de M. Pleven sur son rapport sur la politique commerciale de la C.E.C.A. et les questions qu'elle soulève (Doc. N° 1).

— Discussion générale de ce rapport.

Vendredi 8 novembre

Matinée et après-midi:

— Débat général avec le Conseil spécial de Ministres et la Haute Autorité sur certaines questions liées à la coordination des politiques des Etats membres en matière économique et sociale et dans le domaine des transports, dans le cadre de l'intégration européenne.

Samedi 9 novembre

Matinée:

— Séance de clôture:

— Eventuellement, suite du débat général avec le Conseil spécial de Ministres et la Haute Autorité.

— Discussion et adoption éventuelles de résolutions, etc.

Le président de l'Assemblée Commune a l'intention de demander que les candidatures pour les Commissions soient introduites auprès du Bureau le mardi 5 novembre avant 17 h., de façon à permettre au Bureau d'élaborer les listes des commissions ce même jour et de les soumettre à l'Assemblée à l'ouverture de la séance publique du mercredi 6 novembre.

Luxembourg, le 26 septembre 1957

PUBLICATIONS

de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNE

Périodiques

	Prix	
	F. B.	F. F.
Bulletin trimestriel de Bibliographie	20,-	170
Abonnement pour l'année 1957 (4 numéros)	65,-	550
Informations mensuelles sur la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et sur l'intégration européenne . .	15,-	125
Abonnement pour l'année 1957 (12 numéros)	150,-	1250

Brochures

*Nos de
référence*

212	Débats de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso de la Session d'ouverture du 10 au 13 septembre 1952 et de la Session du 10 au 13 janvier 1953 (N° 1)	65,-	550
1033	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 11 mars 1953 (N° 2)	9,-	75
1074	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 12 mai 1953 (N° 3)	4,-	35
1134	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 15 au 23 juin 1953 (N° 4)	70,-	590
1273	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 14 au 16 janvier 1954 (N° 5)	50,-	420
1450	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 11 au 21 mai 1954 (N° 6)	120,-	1000
1533	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 29 novembre au 2 décembre 1954 (N° 7)	60,-	500
1617	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 6 au 9 mai 1955 (N° 8)	22,-	180
1622	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 10 au 14 mai et du 22 au 24 juin 1955 (N° 9)	120,-	1000
1684	<i>Idem</i> : Table analytique de l'exercice 1954-1955 (N° 10)	40,-	340
1683	<i>Idem</i> : Session extraordinaire du 22 au 25 novembre 1955 (N° 11)	60,-	500
1740	<i>Idem</i> : Deuxième Session extraordinaire mars 1956 à Bruxelles (N° 12)	50,-	420
1799	<i>Idem</i> : Session ordinaire du 8 au 11 mai et du 18 au 22 juin 1956 (N° 13)	120,-	1000
1846	<i>Idem</i> : Première Session extraordinaire du 27 au 30 no- vembre 1956 (N° 14)	60,-	500
1870	<i>Idem</i> : Table analytique de l'exercice 1955-1956 (N° 15)	40,-	340
1879	<i>Idem</i> : Deuxième Session extraordinaire du 12 au 15 février 1957 (N° 16)	70,-	590
1525	Règlement de l'Assemblée Commune	30,-	250
8401	Bibliographie Analytique du Plan Schuman et de la CECA	40,-	340
8402	Catalogue Analytique du Fonds de la CECA	70,-	590
1741	Annuaire manuel de l'année 1956	100,-	840
1817	Annuaire manuel de l'année 1957	100,-	840
1872	Un témoignage sur la Communauté des Six	45,-	380

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté européenne*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.